

# AMUNDI ACTIONS EURO - I

SYNTHESE DE  
GESTION

31/01/2022

ACTION ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **96 375,12 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **31/01/2022**  
 Actif géré : **264,56 ( millions EUR )**  
 Code ISIN : **FR0010314401**  
 Indice de référence : **MSCI EMU**  
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**  
 Catégorie Morningstar © :  
**EUROZONE LARGE-CAP EQUITY**  
 Nombre de fonds de la catégorie : **1093**  
 Date de notation : **31/12/2021**

## Objectif d'investissement

Par une gestion de conviction, l'équipe cherche à sur performer l'indice des marchés actions de la zone Euro, le MSCI euro, à moyen/long terme. Sans contrainte a priori, le processus d'investissement se fonde sur une analyse fondamentale et approfondie des entreprises de la zone pour détecter les titres en 'rupture' et les titres 'sous évalués'. Au final, le portefeuille est centré sur un petit nombre de valeurs présentant les plus forts potentiels de hausse.

## Performances (Source : Fund Admin)

### Evolution de la performance (base 100) \*



### Performances glissantes \*

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/12/2021	29/10/2021	29/01/2021	31/01/2019	31/01/2017	03/04/2006
<b>Portefeuille</b>	-1,93%	-1,93%	-0,57%	25,67%	45,26%	47,24%	92,75%
<b>Indice</b>	-3,48%	-3,48%	-2,05%	19,49%	38,54%	45,11%	84,19%
<b>Ecart</b>	1,55%	1,55%	1,48%	6,18%	6,72%	2,13%	8,56%

### Performances calendaires \*

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Portefeuille</b>	25,33%	-1,05%	27,47%	-15,69%	11,14%	-0,68%	12,33%	1,93%	24,35%	18,93%
<b>Indice</b>	22,16%	-1,02%	25,79%	-12,14%	11,09%	4,42%	8,26%	4,42%	22,73%	19,74%
<b>Ecart</b>	3,18%	-0,04%	1,68%	-3,54%	0,05%	-5,10%	4,07%	-2,49%	1,62%	-0,81%

\* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

## Profil de risque et de rendement (SRRI)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	12,69%	24,53%	20,31%	18,99%
<b>Volatilité de l'indice</b>	12,83%	24,18%	19,90%	18,79%
<b>Tracking Error ex-post</b>	2,85%	2,82%	2,81%	2,52%
<b>Ratio d'information</b>	2,26	0,63	0,11	-0,10
<b>Ratio de Sharpe</b>	1,96	0,56	0,42	0,47
<b>Beta</b>	0,96	1,01	1,01	1,00

## Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
<b>Baisse maximale</b>	-52,73%
<b>Délai de recouvrement (jours)</b>	1 915
<b>Moins bon mois</b>	03/2020
<b>Moins bonne performance</b>	-17,34%
<b>Meilleur mois</b>	11/2020
<b>Meilleure performance</b>	18,94%

## ACTION ■

## Rencontrez l'équipe



**Fabio Di Giansante**  
Senior Portfolio Manager

## Commentaire de gestion

## Analyse du marché

Les marchés actions européens ont connu un début d'année 2022 volatil, l'indice MSCI Europe ayant perdu 3,2 % en janvier. Sur le plan sectoriel, ce sont les compartiments à dividendes élevés et les compartiments "value" qui ont surperformé, tandis que les secteurs de croissance tels que les technologies de l'information sont restés à la traîne.

Les inquiétudes liées à la crise Covid-19 commençant à s'estomper, les investisseurs se sont tournés vers le discours de la Réserve fédérale américaine (FED), qui s'est montrée plus belliqueuse, et vers une probable première hausse des taux d'intérêt dès le mois de mars. Dans un contexte de données économiques assez robustes et d'inflation galopante, les investisseurs pensent que la FED n'a guère d'autre choix que de commencer à retirer des liquidités. Naturellement, dans un contexte de hausse des taux, les parties du marché à plus longue durée ont été mises sous pression. Ce qui est intéressant à noter, c'est que la "valeur" a surpassé la "croissance" dans un marché en baisse, ce qui est une dynamique de marché inhabituelle. Cela suggère peut-être que le marché s'éloigne d'un régime axé sur la liquidité pour revenir à un régime où les fondamentaux comptent davantage.

En dehors de la politique monétaire, tous les yeux sont fixés sur la saison des rapports du quatrième trimestre. Bien qu'il soit encore très tôt, les premiers résultats semblent optimistes avec des révisions en territoire positif pour l'Europe. Cela devrait apporter un certain soutien, car les investisseurs s'inquiètent de la réalisation des bénéfices par action en raison de la hausse de l'inflation des coûts intrants. Dans ce contexte, nous nous concentrons toujours sur les entreprises qui ont le pouvoir de fixer leurs prix pour répercuter l'inflation des coûts et protéger leurs marges. Dans l'ensemble du portefeuille, nous continuons à profiter des épisodes de volatilité à court terme pour ajouter des modèles d'entreprise de bonne qualité à des niveaux de valorisation plus convaincants.

## Analyse du portefeuille

Le portefeuille a largement surperformé son indice de référence, le MSCI EMU, en janvier. Au niveau sectoriel, le portefeuille a bénéficié de la contribution positive des secteurs de l'industrie et des technologies de l'information. En revanche, les matériaux ont été dépréciés. En revanche, les matériaux ont été dépréciés.

Dans le contexte d'une amélioration de la situation Covid-19 en Europe, avec la suppression de nombreuses restrictions de voyage, notre position sur la compagnie aérienne à bas prix Ryanair a enregistré une forte performance avant la publication de ses résultats trimestriels. De même, notre position sur Vinci, opérateur de routes à péage et d'aéroports, a également surperformé, car le sentiment à l'égard des noms liés au voyage s'est amélioré. D'un autre côté, certains des noms les mieux notés et les plus chers, tels que Schneider Electric, ont perdu une partie de leurs gains récents, le marché s'étant tourné vers les compartiments de valeur.

Le portefeuille a perdu un peu de performance relative au sein du secteur des matériaux, car les noms que nous ne possédons pas se sont bien comportés. Parmi les titres que nous détenons, la performance a été assez faible, seule la société Linde, spécialisée dans les gaz industriels, ayant enregistré une certaine performance. Le flux d'informations sur les sociétés a été assez faible, mais le marché a favorisé les sociétés les moins chères de ce secteur.

Les technologies de l'information ont été le secteur le moins performant du marché en janvier, les secteurs à long terme ayant souffert de l'attitude plus souple de la FED. Dans ce domaine, notre sous-pondération s'est avérée payante et nous avons profité de l'occasion pour renforcer certaines positions à une valorisation plus raisonnable, compte tenu de la rapidité de la liquidation.

Avec la remontée des prix du pétrole, notre position sur l'entreprise énergétique intégrée Royal Dutch Shell s'est bien comportée étant donné sa sensibilité à la dynamique sous-jacente des prix du pétrole.

Parmi les autres contributions notables au niveau des actions, citons la contribution positive du constructeur automobile BMW, qui s'est bien comporté lors de la reprise de la valeur. Dans le secteur de la santé, notre position sur la société pharmaceutique Sanofi s'est bien comportée. Au cours du mois, Unilever a fait une offre pour l'activité OTC de GSK. Étant donné que Sanofi a également une forte activité OTC, cela a été une lecture positive pour le nom. Dans le secteur financier, notre position sur le groupe bancaire BNP Paribas a été une position gratifiante, le secteur étant un bénéficiaire naturel de la pentification des courbes de taux. D'un point de vue plus négatif, le fabricant de médicaments Lonza a sous-performé, car ce nom est considéré comme une valeur de croissance dans le secteur de la santé. Compte tenu de la dynamique du marché en janvier, ces noms sont tombés en disgrâce.

## Perspectives

L'évolution du marché ces dernières semaines a rappelé aux investisseurs les risques de la complaisance. Alors que les inquiétudes liées au Covid-19 s'apaisent, les investisseurs s'adaptent à la réalité d'une Réserve fédérale plus orthodoxe. L'impact sur le marché au cours des dernières semaines a été fort, en particulier pour les chouchous du marché dans certains des segments à hyper-croissance. À l'avenir, les épisodes de volatilité à court terme se poursuivront probablement, les investisseurs s'accommodant de l'évolution de l'environnement de marché. Dans ce contexte, certaines zones mal aimées du marché commencent à être plus attrayantes, les segments "value" et à dividendes élevés ayant surperformé ces dernières semaines.

En prenant du recul par rapport au bruit et en nous concentrant sur les fondamentaux à plus long terme, nous restons optimistes. Nous pensons que la croissance économique reste favorable, ce qui devrait permettre de dégager des bénéfices. Le thème de l'inflation reste au premier plan de nos préoccupations. Bien qu'il soit difficile de prédire où les niveaux d'inflation se stabiliseront, nous nous concentrons sur les sociétés dont le modèle d'entreprise est suffisamment solide pour défendre les bénéfices face à la pression croissante des coûts. En définitive, nous voyons des opportunités d'alpha accrues au niveau des actions individuelles en 2022, et c'est là que nous concentrons notre attention aujourd'hui.

## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

## Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

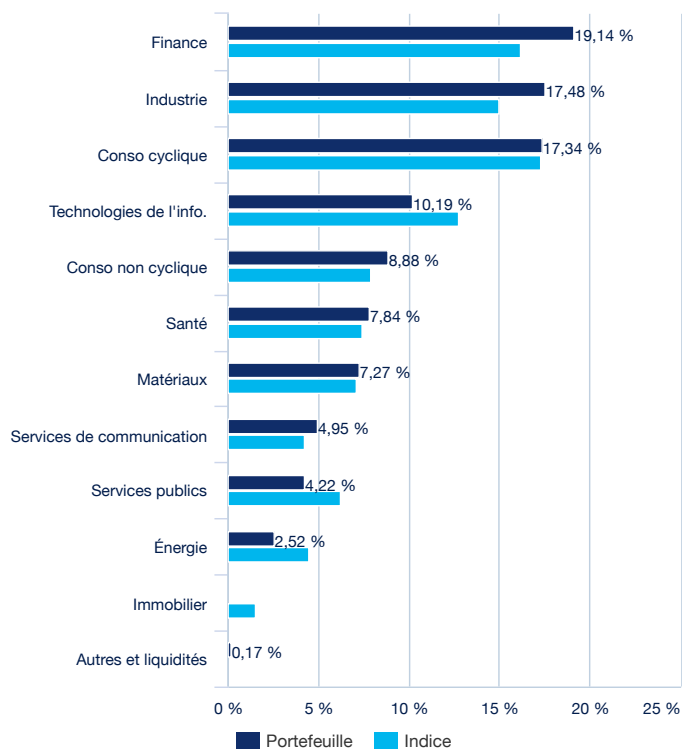
	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
CAPGEMINI SE	3,65%	0,64%	3,01%
IBERDROLA SA	4,22%	1,22%	3,00%
SHELL PLC	2,52%	-	2,52%
DEUTSCHE TELEKOM AG	3,67%	1,15%	2,51%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	2,91%	0,61%	2,30%
SIEMENS AG	4,39%	2,19%	2,20%
SANOFI	4,34%	2,22%	2,11%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	6,20%	4,12%	2,07%
NEXI SPA	2,19%	0,12%	2,06%
BNP PARIBAS SA	3,52%	1,46%	2,05%
<b>Total</b>	<b>37,60%</b>	<b>13,76%</b>	<b>23,84%</b>

## Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
TOTALENERGIES SE	-	2,67%	-2,67%
SAP SE	-	2,34%	-2,34%
AIR LIQUIDE SA	-	1,49%	-1,49%
PROSUS NV	-	1,37%	-1,37%
AIRBUS SE	-	1,36%	-1,36%
BASF SE	-	1,31%	-1,31%
DAIMLER AG	-	1,24%	-1,24%
ENEL SPA	-	1,14%	-1,14%
BANCO SANTANDER SA	-	1,13%	-1,13%
AXA SA	-	1,12%	-1,12%
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>15,16%</b>	<b>-15,16%</b>

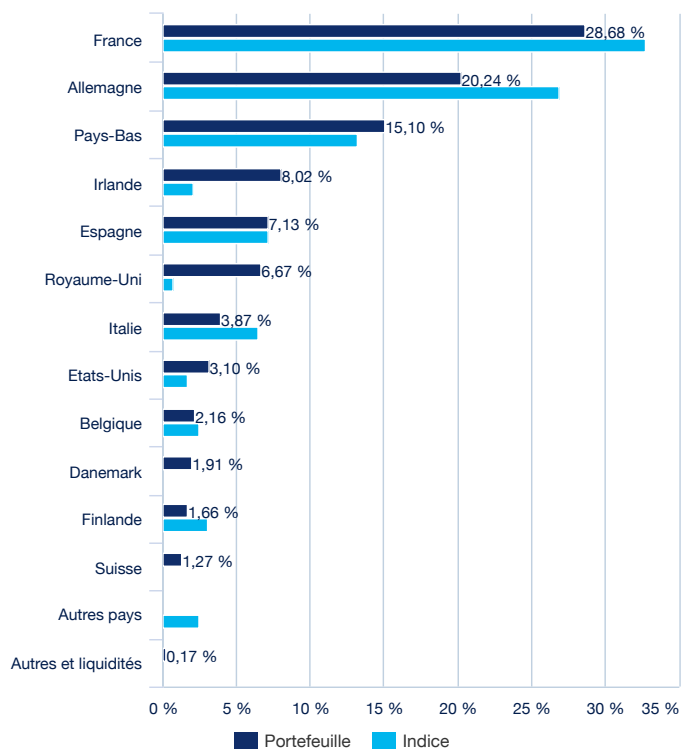
ACTION ■

Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	6,20%
SIEMENS AG	4,39%
ASML HOLDING NV	4,35%
SANOFI	4,34%
IBERDROLA SA	4,22%
DEUTSCHE TELEKOM AG	3,67%
CAPGEMINI SE	3,65%
BNP PARIBAS SA	3,52%
ALLIANZ SE	3,51%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,10%
<b>Total</b>	<b>40,94%</b>

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 45

## ACTION ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Société de gestion déléguée	Amundi Ireland Limited
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	08/11/1999
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010314401
Souscription minimum: 1ère / suivantes	10 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,90% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	0,12% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00% %
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,95% (prélevés) - 30/06/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	24/06/2019: 100.00% MSCI EMU 21/04/2006: 100.00% MSCI EURO 03/04/2006: 100.00% MSCI EMU 24/11/2003: 100.00% EURO STOXX 50
Nom du fonds maître	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

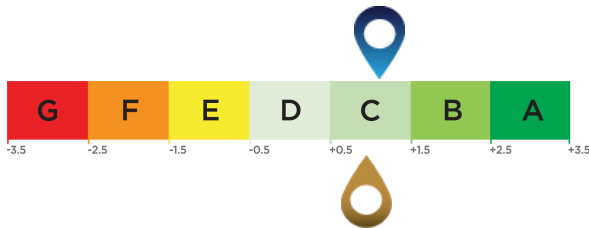
©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

## ACTION ■

## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

## Univers d'investissement ESG: MSCI EMU



Score du portefeuille d'investissement: 1,14

Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 0,98

## Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi <sup>2</sup>	99,02%	99,73%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG <sup>3</sup>	99,77%	100,00%

## Lexique ESG

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## Notes ESG

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

## Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

<sup>3</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

## Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes).

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2021 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

## ACTION ■

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.